



Le bailleur me réclame une pénalité

Par **Cenlah**, le **01/01/2020** à **13:33**

J ai payé le loyer précédent le 11 , et la Sur ce mois ci le bailleur me réclame une somme de 36 euros sois disant j'avais payé en retard le loyer du mois passé.

Je me demande comment je lui répons.

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **Visiteur**, le **01/01/2020** à **15:34**

B O N J O U R... Vous référer aux CGU du site pour les formules de politesse.

Vous avez payé le 11, avec combien de jours de retard?

Le contrat de bail comporte t-il un paragraphe sur le sujet ?